



**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DUCONSEIL MUNICIPAL
Lundi 17 septembre 2012 à 20h00**

Présent(e)s :

- M. Marc Botbol, Président
- Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Stéphanie Downing, Béatrice Hirsch, Véronique Hirsch, Isabelle Jaquier-Borella, Brigitte Schneider-Bidaux, conseillères municipales
- MM. Jean Berthet, Sébastien Bourqui, Lionel Courbat, Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Joseph Menu, Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux
- MM. Potter Van Loon, Maire
Guy Lavorel, Yves Meynard, Adjoints
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

Excusé : M. Olivier Bahon

ORDRE DU JOUR

1. Prestation de serment de Mme Stéphanie Downing, nouvelle conseillère municipale
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2012
3. Communications du Bureau du Conseil municipal
4. Communications de la Mairie
5. Proposition de motion : Motion M22 du groupe DC : Toilettes publiques à Troinex
6. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) du 20 juin 2012 sujettes à opposition des Conseils municipaux :
 - Participation 2013 du Fonds intercommunal (FI) aux subventions d'investissement octroyées à la création de places de crèche, pour un montant de CHF 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée.
 - Participation du Fonds intercommunal (FI) au financement 2013 du Bibliobus pour un montant de CHF 590'000.-.
 - Participation du Fonds intercommunal (FI) au financement 2013 de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de CHF 1'000'000.-.
 - Participation 2013 du Fonds intercommunal (FI) au financement d'une « enveloppe sportive » pour un montant de CHF 500'000.-.
 - Participation du Fonds intercommunal (FI) à la subvention 2013 octroyée à la Ville de Genève en faveur du Grand Théâtre pour un montant de CHF 2'500'000.-.

- Participation 2013 du Fonds intercommunal (FI) aux charges de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour un montant de CHF 5'242'500.-.
- Participation du Fonds intercommunal (FI) au financement 2013 des investissements informatiques du GIAP pour un montant de CHF 830'000.-.
- Financement 2013 d'investissements informatiques généraux, pour un montant de CHF 1'250'000.-.

7. Propositions individuelles et questions.

M. Botbol, Président, ouvre la séance à 20h00. Il excuse l'absence de M. O. Bahun, puis donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarque.

1. Prestation de serment de Mme Stéphanie Downing, nouvelle conseillère municipale.

M. Botbol souhaite la bienvenue à Mme Downing et demande à l'assemblée de se lever pour la lecture du texte du serment :

*Je jure ou je promets solennellement :
d'être fidèle à la République et canton de Genève;
d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;
de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.*

Le Président demande à Mme Downing de lever la main droite et de répondre par les mots « *je le jure* » ou « *je le promets* ».

Mme Downing répond « je le promets » et l'assemblée prend acte de son serment.

Au nom de la Mairie, M. Van Loon félicite la nouvelle conseillère municipale et lui souhaite une longue et fructueuse carrière au sein du Conseil municipal de Troinex.

2. Approbation du PV du 18 juin 2012

Sans remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Bureau du CM

Aucune communication.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Potter Van Loon, Maire :

Projet d'utiliser le cycle de Drize pour les élèves de l'ECG : M. Van Loon donne lecture de la lettre que M. Charles Beer, Conseiller d'Etat, a envoyé le 25 juillet dernier à la Mairie en réponse à la résolution votée le 18 juin par le Conseil municipal (*voir annexe 1*).

Sécurité : M. le Maire se réfère à l'information donnée au Conseil municipal avant l'été et il indique que la Mairie a travaillé ces derniers mois sur différents dossiers ; les principaux projets en cours sont les suivants :

- **Vidéosurveillance :** la Mairie a reçu deux sociétés avec lesquelles les lieux susceptibles d'être surveillés par vidéo ont été visités. Des offres vont être envoyées à la Mairie prochainement.
- **Projet de surveillance solidaire :** ce projet, qui s'inspire du système de « surveillance mutuelle » qui existe depuis plusieurs années dans certaines communes du canton de Vaud, est en discussion au sein de la Mairie et il sera bientôt proposé au Conseil municipal.

- **Patrouilles de Protectas** : en plus des patrouilles habituelles et en raison des nombreux actes de vandalisme survenus dans le secteur de l'Agospace, la Mairie a décidé, à titre provisoire, de demander à cette société d'assurer une surveillance tous les vendredis et samedis du mois de septembre, de 22h à 4h du matin.
- **Poursuites pénales en cours** : la Mairie dépose plainte chaque fois que des actes de vandalisme et des dégâts sont commis. Les noms des auteurs de certains de ces actes sont, semble-t-il, connus de certains conseillers municipaux et M. Van Loon demande qu'ils lui soient communiqués.
- **Prévention** : un travail de prévention est régulièrement effectué en collaboration avec les travailleurs sociaux hors-murs, qui collaborent avec la Mairie chaque fois que cela est nécessaire.
- **Rencontre avec le nouveau Conseiller d'Etat chargé de la sécurité** : M. Pierre Maudet va rencontrer toutes les communes genevoises afin de faire, avec elles, un état des lieux de la situation et des besoins en matière de sécurité.
- **Projet de fermeture nocturne de la douane de Pierre-Grand** : sur proposition de M. Meynard, la Mairie étudie la possibilité de fermer cette douane la nuit, ce qui diminuerait le nombre de douanes à surveiller.

Le Conseil municipal sera bien sûr saisi de certains de ces dossiers lorsqu'il y aura des décisions à prendre.

En réponse à une question de Mme Schneider-Bidaux concernant l'impact financier de ces projets sur le budget de la commune, M. Van Loon explique que le projet de vidéosurveillance aura un coût qui sera soumis à la commission des finances, alors que le projet de surveillance solidaire ne devrait pas générer de frais supplémentaires.

Pédibus : M. Van Loon rappelle que la première ligne de Pédibus reliant la route d'Annecy à l'école a été mise en service le 21 mars dernier et qu'elle est conduite par Mme Drissi, engagée par la commune pour cette activité. Au départ, un seul trajet était prévu le matin, mais très rapidement, suite à de nombreuses demandes, le trajet de 16h00 a été ajouté. A ce jour, 20 enfants utilisent régulièrement ce Pédibus.

Par ailleurs, à la rentrée scolaire 2012-2013, une nouvelle ligne s'est ouverte ; elle part du chemin de Drize (intersection avec la route d'Annecy) pour se rendre à l'école. Afin de conduire les enfants, une solution provisoire a été trouvée grâce à des bénévoles : conseillers municipaux, retraités et le Maire. Durant ces quinze premiers jours, il y avait entre 3 et 5 enfants. Toutefois, la Mairie recherche toujours une personne qui serait intéressée à s'investir dans ce projet de chauffeur du Pédibus pour la seconde ligne.

Stationnement dans la commune : M. le Maire annonce qu'une réflexion a été lancée en vue de réaliser une planification du stationnement à Troinex. Cette démarche est nécessaire en raison de la présence de plus en plus régulière de « voitures ventouses », camionnettes d'entreprises ou encore camping-cars dans différentes rues de la commune, sur ou en dehors de places de stationnement. Ce phénomène s'explique en partie par la mise en place de zones macarons dans les communes voisines, ce qui reporte le problème chez nous.

La Mairie a rencontré ce jour même des représentants de la Direction générale de la mobilité pour connaître la procédure à suivre et un projet sera bientôt présenté à la commission d'urbanisme ; ce sujet reviendra ensuite au Conseil municipal, car un crédit d'étude pour l'établissement d'un diagnostic et la proposition de mesures lui sera soumis.

Finances : M. Van Loon informe le Conseil que le projet de budget 2013 est en cours d'élaboration et que celui-ci s'annonce un peu meilleur que ce qui était prévu dans le plan quadriennal ; en effet, les recettes fiscales 2013 devraient être légèrement supérieures à ce que nous annonçait le Département des finances il y a une année.

Nouveaux abri-bus : deux nouveaux abri-bus ont été installés au début de l'été, aux arrêts TGP de la Rivolette (route de Troinex) et de Troinex-Ville (route de Moillebin). M. le Maire relève cependant avec regret qu'une vitre de l'abri de la route de Moillebin a déjà été cassée.

Projet d'aménagement de la route de Moillebin : suite au refus du Département de l'urbanisme de délivrer l'autorisation de construire pour les travaux d'aménagement de la route de Moillebin, la Mairie a soumis ce dossier à la commission des travaux et a décidé, avec le soutien de cette dernière, de faire recours contre cette décision.

En réponse à une question de M. Forestier, M. le Maire indique que selon l'avocat de la commune, les chances de succès de ce recours sont d'environ 50%.

Association des Communes Genevoises : pour terminer, M. Van Loon donne quelques informations concernant les élections de représentants des communes faites par l'ACG :

Au Conseil d'administration des SIG :

- M. Patrick Ascheri (Anières) pour la région Arve et Lac
- M. Barthélémy Roch (Aire-la-Ville) pour la région Arve et Rhône
- M. Patrick Malek-Asghar (Versoix) pour la région Rive droite.

Au Conseil d'administration des TPG :

- M. Marcel Goehring (Collonge-Bellerive)

Au Conseil d'administration de la Fondation des parkings :

- Mme Carole-Anne Kast (Onex)

Communications de M. Yves Meynard, Adjoint :

Vitrages de l'ancienne salle communale : M. Meynard informe le Conseil qu'en juillet dernier, suite à l'intervention d'un vitrier pour réparer une vitre cassée de l'ancienne salle communale, celui-ci a pris l'initiative de mandater un expert de Neuchâtel pour faire un rapport très alarmiste sur l'état de ces vitrages et le danger potentiel qu'ils représenteraient s'ils se brisent. Lorsque la Mairie a pris connaissance de ce rapport, elle a demandé à un vitrier de Carouge de venir sur place et de faire un constat. Selon le rapport oral de ce vitrier, il n'y a pas d'urgence et pas de danger.

Un 2^{ème} avis a été demandé à la société Alphaverre à Echallens, qui a été recommandée à la Mairie; voici ses principales conclusions :

- Il existe de nombreux bâtiments publics en Suisse qui sont encore équipés de ce type de verres, qui étaient aux normes il y a 30 ou 40 ans, et qui ne sont pas remplacés.
- Ces vitrages posent deux problèmes :
 - 1) En raison du durcissement des joints, la condensation s'accumule à l'intérieur et l'isolation thermique est très mauvaise ; ce phénomène crée également un problème esthétique.
 - 2) En cas de choc et de bris d'un vitrage, des fragments plus gros que les normes actuelles peuvent tomber et peuvent représenter un danger potentiel.
- Afin de remédier à ce danger, très relatif, une solution serait de poser un film de sécurité sur les vitrages.
- En conclusion, l'expert ne voit pas, pour la commune, d'obligation de remplacer la totalité des vitrages en urgence, d'autant plus si le bâtiment est appelé à être transformé dans les prochaines années. Le danger en cas de vitre cassée n'est cependant pas nul et il faut par ailleurs être conscient que l'isolation thermique du bâtiment est très mauvaise.

Après avoir pris connaissance de ce 2^{ème} avis, la Mairie a décidé de demander un devis pour la pose éventuelle de films de sécurité, et le coût a été estimé entre CHF 17'000.- et CHF 20'000.- pour l'ensemble des vitres. La Mairie a décidé de faire poser ces films afin de ne prendre aucun risque.

Communications de M. Guy Lavorel, Adjoint :

Activités sportives pour les jeunes durant l'été : Comme annoncé au mois de juin, la Mairie a souhaité proposer des animations dans le secteur de l'Agorespace pour les jeunes qui ne partent pas en vacances et durant une période où le local des jeunes est en principe fermé. Ces activités d'été, destinées aux jeunes entre 13 et 18 ans, ont eu lieu durant 5 semaines, entre le 16 juillet et le 17 août. Une palette de sports a été proposée aux jeunes : tennis, badminton, football, handball, BMX.

Cette démarche innovante autour du sport et de ses valeurs avait pour vocation de fédérer les différents groupes de jeunes, d'initier et faire découvrir diverses pratiques sportives et de créer un état d'esprit constructif. Ces semaines ont rencontré un franc succès et la Mairie espère vivement pouvoir réitérer l'opération l'année prochaine.

Festival Assemblage'S des 12,13 et 14 octobre 2012 : M. Lavorel rappelle que ce festival sera un événement communal important, à ne pas manquer, qui propose un très beau programme. La participation des conseillers municipaux aux différents spectacles est espérée et vivement encouragée.

Pour conclure ce point des conclusions de la Mairie, M. Van Loon donne encore lecture, à titre d'exemple, du courrier de remerciement de l'association Carrefour-Rue pour le don de CHF 300.- versé par la commune (voir annexe 2).

4. Proposition de motion : Motion M22 du groupe DC : Toilettes publiques à Troinex

Le Président passe la parole à M. Bourqui qui donne lecture de la proposition de motion suivante :

Le Groupe PDC de la section Troinex :

- *Considérant que la commune de Troinex ne possède actuellement pas de toilettes publiques ;*
- *que les toilettes du Tea-room « Le Petit Prince » ne sont en principe pas accessibles au public ;*
- *que le parc de la Mairie est ouvert au public et que des citoyens y viennent régulièrement pour pique-niquer et/ou passer du bon temps ;*
- *que les employés communaux trouvent régulièrement des excréments humains derrière les voitures, dans le parking de l'école primaire ;*

Invite le Conseil municipal :

À réfléchir sur la faisabilité de toilettes publiques vers la place de la Mairie ou tout autre endroit du centre du village aisément accessible.

En préambule, M. Van Loon relève une petite erreur de forme : le motion doit en effet « inviter la Mairie à réfléchir... », et non pas le Conseil municipal.

Après avoir rappelé, sur un ton léger, l'origine du nom « vespasienne », M. Kaiser relève qu'il doute de la réelle utilité de toilettes publiques au centre du village ; il craint par ailleurs qu'une telle installation soit régulièrement la cible d'actes de vandalisme et il estime que cette proposition n'est, dans la situation actuelle de la commune, pas une priorité sur le plan financier.

Mme Schneider-Bidaux n'est pas opposée à cette idée, mais souhaite que la question soit étudiée pour d'autres secteurs de la commune et pas seulement pour le parc de la Mairie.

M. Courbat précise qu'il ne s'agirait pas forcément de construire un édifice pour des toilettes, mais que celles-ci pourraient prendre place dans un bâtiment existant. En ce qui concerne d'autres secteurs de la commune comme la zone sportive, M. Courbat rappelle qu'il existe un projet de nouveau club-house dans lequel des WC publics sont prévus.

M. Meynard rappelle qu'au moment du réaménagement de la place de la Mairie, les autorités communales avaient décidé de ne pas prévoir de toilettes publiques en pensant que les WC de la nouvelle mairie et du tea-room suffiraient. Cela n'est peut-être plus le cas aujourd'hui et M. Meynard propose d'étudier ce projet en particulier sous l'aspect des coûts qu'il engendrera, au niveau de la construction mais surtout de l'entretien.

M. Forestier se demande si les utilisateurs du parc sont si nombreux et si l'aménagement de WC publics se justifie vraiment alors que, comme vient de le rappeler M. Meynard, il y a des WC à la mairie et au tea-room.

M. Van Loon informe qu'il a questionné le gérant du tea-room qui lui a confirmé que l'utilisation des WC de son établissement ne le dérange pas et qu'il ne souhaite même pas l'instauration d'un système de jetons par exemple. M. le Maire ajoute que les problèmes d'excréments et d'urine trouvés dans le parking communal sont rares et que la présence de WC publics ne règlera pas forcément ces problèmes, qui relèvent d'un manque de respect de leurs auteurs. M. Van Loon aborde également la question des nuisances liées à ce type d'installation (risques d'agressions, etc.) et du coût élevé (40'000 à 60'000 euros pour des WC autonettoyants) et conclut que ce problème peut être réglé différemment que par la construction de toilettes.

M. Berthet suggère de se renseigner sur les expériences faites dans d'autres communes et de renvoyer ce sujet en commission.

Suite à l'information donnée par le Maire concernant la position du gérant du tea-room, il est proposé d'informer les habitants ou de placer un avis dans le parc de la Mairie concernant la possibilité d'utiliser les WC de cet établissement.

M. Courbat signal qu'il arrive assez régulièrement que des mamans viennent à la poste le mercredi, jour de fermeture du tea-room, pour demander si elles peuvent utiliser les WC pour leurs enfants, ce qui n'est évidemment pas possible pour des raisons de sécurité.

Mme Jaquier-Borella signale que le besoin de WC publics existe réellement dans le secteur de l'Agorespace également.

M. Meynard estime que le principal problème sera l'entretien des WC et il suggère de faire un essai avec des toilettes provisoires.

M. Duquesne propose de procéder par étapes et d'effectuer dans un premier temps un essai en informant les utilisateurs du parc que les WC du tea-room sont disponibles. Si cette solution n'est pas suffisante, il propose d'appliquer l'idée de M. Meynard consistant à effectuer un essai avec des toilettes provisoires.

Mme Schneider-Bidaux demande que si ce projet est étudié par la Mairie ou en commission, la solution des toilettes sèches soit envisagée. Elle précise par ailleurs qu'elle soutiendra cette motion si elle est étendue à l'ensemble de la commune.

Au terme de ce débat, le Président met au vote la motion : **par 7 OUI (DC Verts, TA), 3 NON (HP, PLR) et 5 absentions, la motion est renvoyée à la Mairie.**

6. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) du 20 juin 2012 sujettes à opposition des Conseils municipaux.

Après un rappel du rôle et du fonctionnement du Fonds intercommunal par M. Van Loon, M. Botbol donne lecture des décisions suivantes de l'ACG et demande aux conseillers municipaux de manifester leur opposition éventuelle :

- Participation 2013 du Fonds intercommunal (FI) aux subventions d'investissement octroyées à la création de places de crèche, pour un montant de CHF 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée : pas d'opposition.
- Participation du Fonds intercommunal (FI) au financement 2013 du Bibliobus pour un montant de CHF 590'000.- : pas d'opposition.
- Participation du Fonds intercommunal (FI) au financement 2013 de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de CHF 1'000'000.- : pas d'opposition.
- Participation 2013 du Fonds intercommunal (FI) au financement d'une « enveloppe sportive » pour un montant de CHF 500'000.- : pas d'opposition.
- Participation du Fonds intercommunal (FI) à la subvention 2013 octroyée à la Ville de Genève en faveur du Grand Théâtre pour un montant de CHF 2'500'000.- : pas d'opposition.
- Participation 2013 du Fonds intercommunal (FI) aux charges de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour un montant de CHF 5'242'500.- : pas d'opposition.
- Participation du Fonds intercommunal (FI) au financement 2013 des investissements informatiques du GIAP pour un montant de CHF 830'000.- : pas d'opposition.
- Financement 2013 d'investissements informatiques généraux, pour un montant de CHF 1'250'000.- : pas d'opposition.

7. Propositions individuelles et questions

Travaux à la route de Drize : Mme V. Hirsch signale qu'un chantier destiné à l'aménagement d'une piste cyclable va bientôt s'ouvrir à la route de Drize et au bas de la route de Troinex. Des feux seront installés pour gérer le trafic, ce qui augmentera encore les problèmes de circulation qui existent déjà aujourd'hui et elle demande si la Mairie peut intervenir afin que ces feux soient réglés de manière « intelligente » et qu'ils tiennent compte de la charge de trafic de chaque sens de circulation. La Mairie prend note de cette demande et interviendra auprès de la DGM.

Parcelle des Crêts à la route de Troinex : M. Forestier informe le Conseil que lui-même et d'autres Troinésiens ont été récemment auditionnés par la commission des pétitions du Grand Conseil, en tant que représentants des habitants des quartiers des Crêts et de Sous-le-Crêt. Cette audition concernait une pétition déposée en 2001 (!) contre le projet de déclassement de la parcelle des Crêts qui avait été lancé à l'époque ; cette pétition avait récolté 800 signatures et le Conseil municipal avait préavisé défavorablement ce projet de déclassement qui a, depuis cette date, été suspendu.

Les personnes auditionnées ont confirmé que leur position n'a pas changé et qu'ils sont toujours fermement opposés au déclassement de ce terrain. La commission a fait un rapport sur ce dossier lors de la dernière séance du Grand Conseil et celui-ci a décidé de renvoyer la pétition au Conseil d'Etat, ce qui signifie que ce dernier devra répondre à cette pétition.

Mme Schneider-Bidaux ajoute qu'à sa connaissance, la commission d'aménagement du Grand Conseil n'est pas favorable au maintien de cette parcelle en zone villa.

Salle des fêtes : M. Courbat signale deux problèmes de sécurité en lien avec le bâtiment de la salle des fêtes : un muret d'une certaine hauteur, accessible aux enfants, devrait être équipé d'une barrière et les poutres en béton sur lesquelles grimpe du lierre, du côté de la salle de sport, ne semblent pas être fixées solidement. La Mairie examinera ces problèmes et prendra les mesures qui s'imposent.

Bornes rétractables au chemin Dottrens : M. Duquesne signale que les deux bornes rétractables qui se trouvent à l'extrémité du chemin Dottrens, en limite avec la liaison qui mène au chemin de Roday, restent très souvent baissées ; de ce fait, des voitures s'engagent sur ce tronçon, puis doivent faire demi-tour à proximité des jeux d'enfants, ce qui est dangereux. La Mairie vérifiera le bon fonctionnement de ces bornes et s'assurera que les personnes qui possèdent les clés (voirie, etc) les relèvent après leur passage.

La parole n'étant plus demandée, M. Botbol lève la séance à 21h15.

Le Président
Marc Botbol

Le secrétaire communal
Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :



DIP Case postale 3925 1211 Genève 3	
COMMUNE DE TROINEX Reçu le 30 JUL. 2012	
N/réf. : CB/PK/301474-2012	ADJOINT 1
S.G.	ADJOINT 2

Monsieur le Maire
Potter Van Loon
Mairie de Troinex
Grand-Cour 8
CH-1256 TROINEX

Genève, le 25 juillet 2012

Concerne : Projet d'utiliser une partie du cycle de Drize pour les élèves de l'ECG

Monsieur le Maire, cher Monsieur,

Votre courrier du 25 juin 2012, relatif à une résolution adoptée par votre Conseil Municipal et traitant du projet de mixité entre des élèves de l'Ecole de culture générale et des élèves du cycle d'orientation m'est bien parvenu. Il a retenu ma meilleure attention.

La crise des bâtiments au postobligatoire est une réalité concrète qui préoccupe de longue date le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. Les délais importants en matière de construction, de l'élaboration du projet à la réalisation des bâtiments souhaités, rendent les planifications en la matière particulièrement complexes. L'exercice des droits démocratiques des partenaires concernés, auquel il convient d'ajouter diverses contingences, de nature budgétaire par exemple, auxquelles l'Etat est soumis augmentent encore la difficulté à finaliser des projets pourtant largement anticipés.

Face à une telle situation, toutes les solutions qui préservent au mieux les intérêts de tous les élèves et la qualité de l'enseignement ont naturellement été recherchées. Les aménagements de locaux provisoires semblent répondre pour partie à ce souhait. Cependant les possibilités de constructions pavillonnaires sont arrivées à épuisement, les terrains disponibles sont extrêmement rares ou alors dans des secteurs inefficients pour les écoles concernées et enfin les possibilités de réaffectation sont nulles ou alors s'inscrivent dans une durée qui ne répondrait pas au besoin.

La mixité est un projet de solution qui doit permettre au postobligatoire d'assurer la rentrée 2013 puis la rentrée 2014, deux périodes déclencheuses au moment desquelles plus de 460 élèves de l'ECG se retrouveront sans abri, alors que depuis plusieurs années déjà, l'ECG Ella-Maillart travaille dans des conditions de délocalisation et d'éclatement très difficiles à gérer.


Les directions générales concernées sont, tout comme vous, sensibles aux aspects relationnels et organisationnels nouveaux engendrés par la mise en œuvre, par hypothèse, de ce dispositif. Le cas échéant, en concertation avec les partenaires et professionnels concernés, ces questions seront soigneusement examinées afin que notre exigence d'un enseignement de qualité puisse être respectée.

./.

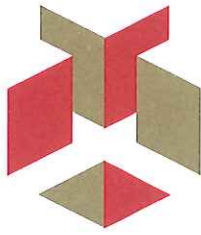
Je rappelle enfin que le dispositif décrit n'est pour l'heure qu'un projet et toutes les directions de service et de support investiguent tout autre type de solution susceptible de résoudre les difficultés auxquelles le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport doit faire face.

Ces travaux qui concernent des pistes diverses sont actuellement en cours. Les résultats de ces investigations vous seront, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires, communiqués au début de l'automne.

Espérant avoir ainsi clarifié notre approche de ce dossier complexe, je vous adresse, Monsieur le Maire, cher Monsieur, mes meilleurs messages.



Charles Beer



Genève, le 29 juin 2012

COMMUNE DE TROINEX
Reçu le
- 3 JUL. 2012

MAIRE	R	AJJOINT	GL
S.G.	h	ADJOINT	/

Monsieur
Potter VAN LOON
Maire
COMMUNE DE TROINEX
Grand-Cour 8
1256 TROINEX

Don de CHF 300.- reçu le 4 juin 2012 en faveur de Carrefour-Rue

Monsieur le Maire,

Le don susmentionné nous est bien parvenu et nous vous en remercions chaleureusement

Vous voudrez bien transmettre notre vive reconnaissance à l'ensemble de votre Conseil municipal. Nous tenons à souligner combien le soutien fidèle et généreux de la Commune de Troinex est précieux et encourageant pour notre Association, lui permettant de continuer à œuvrer auprès des personnes démunies.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Noël Constant
Président